

Quelles sont les conséquences de l'absence de loi de finances pour 2025 ?

Jeudi 23 janvier 2025
de 9h15 à 17h30

eurojuris.fr

Animé par :

Hervé KRUGER

Diplômé de l'Institut d'Etudes
Politiques de Paris, Docteur en droit -
Ancien avocat
Professeur associé à l'université de
Bourgogne, Expert-comptable,
commissaire aux comptes

Avec la participation de :

Corinne PILLET

Avocate à Paris, Cabinet IFL Avocats
Docteur en droit

Horaires :

9h15 / 12h45 – 14h/17h30
Soit 7 heures de formation

Lieu :

Eurojuris - Wojo
82 avenue du Maine
75014 PARIS

Spécialités / compétences :

Droit fiscal et droit douanier

Public visé

Avocats, juristes, commissaires de
justice, notaires.

Pré-requis

Nos formations sont ouvertes à
tous les professionnels du droit en
exercice.

Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX
EUROJURIS FRANCE
82 avenue du Maine
75014 PARIS
Tél : 01 46 33 07 19
formation@eurojuris.fr

Prise en charge :

Eurojuris France a obtenu la
certification Qualiopi pour les actions de
formation. Cette formation peut donc
être prise en charge par les organismes
financeurs. Numéro de déclaration
d'activité d'EUROJURIS France :
11 75 375 0575. Ce numéro de vaut pas
agrément de l'Etat.

Validité du programme du 11 décembre 2024
au 31 janvier 2025 – Version 2

Programme du séminaire

Objectifs : ce séminaire a pour objectifs de permettre aux participants
d'appréhender les conséquences de l'absence de loi de finances pour 2025.

Programme pédagogique de la journée :

Les conséquences de l'absence de loi de finances pour 2025

L'actualité doctrinale en droit fiscal : la position de l'Administration fiscale

L'actualité jurisprudentielle en droit fiscal

Quelles sont les conséquences de l'absence de loi de finances pour 2025 ?

Jeudi 23 janvier 2025
de 9h15 à 17h30

eurojuris.fr

Animé par :

Hervé KRUGER

Diplômé de l'Institut d'Etudes
Politiques de Paris, Docteur en droit -
Ancien avocat
Professeur associé à l'université de
Bourgogne, Expert-comptable,
commissaire aux comptes

Avec la participation de :

Corinne PILLET

Avocate à Paris, Cabinet IFL Avocats
Docteur en droit

Horaires :

9h15 / 12h45 – 14h/17h30
Soit 7 heures de formation

Lieu :

Eurojuris - Wojo
82 avenue du Maine
75014 PARIS

Spécialités / compétences :

Droit fiscal et droit douanier

Public visé

Avocats, juristes, commissaires de
justice, notaires.

Pré-requis

Nos formations sont ouvertes à
tous les professionnels du droit en
exercice.

Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX
EUROJURIS FRANCE
82 avenue du Maine
75014 PARIS
Tél : 01 46 33 07 19
formation@eurojuris.fr

Prise en charge :

Eurojuris France a obtenu la
certification Qualiopi pour les actions de
formation. Cette formation peut donc
être prise en charge par les organismes
financeurs. Numéro de déclaration
d'activité d'EUROJURIS France :
11 75 375 0575. Ce numéro de vaut pas
agrément de l'Etat.

Validité du programme du 11 décembre 2024
au 31 janvier 2025 – Version 2



Déroulé horaire de la journée :

- 9h-9h15 : Accueil des participants (café d'accueil)
- 9h15-9h30 : Introduction
- 9h30-11h : Les conséquences de l'absence de loi de finances pour 2025
- 11h-11h10 : Pause-café
- 11h10-12h45 : Actualité doctrinale en droit fiscal
- 12h45-13h45 : pause déjeuner (déjeuner inclus)
- 13h45-14h : Echanges avec les participants
- 14h-17h15 : Actualité jurisprudentielle en droit fiscal
- 17h15-17h30 : Evaluation formative avec échanges et questions entre l'intervenant et les participants afin de valider les acquis des participants

Méthode pédagogique utilisée et documents de fin de formation :

Toutes nos formations utilisent des méthodes de formation démonstratives, avec des temps d'échanges entre l'intervenant et les participants. L'intervenant et / ou le responsable de la commission interrogeront à intervalles réguliers les participants afin de s'assurer du bon déroulement de la formation. A l'issue de la formation un questionnaire de satisfaction sera adressé au participant ainsi qu'une attestation de présence.

Contact Handicap :

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez suivre l'une de nos formations ? Vous pouvez contacter Virginie Mereghetti-Fillieux, contact Handicap, par téléphone au 01 46 33 07 19 ou par mail à formation@eurojuris.fr afin que nous puissions échanger sur des solutions adaptées à votre situation.

Vous souhaitez suivre cette formation en visioconférence ?

Nous proposons le suivi en visioconférence pour toutes nos formations. Nous utilisons comme système de visioconférence Zoom, qui permet au stagiaire de suivre la formation en direct, et de poser les questions qu'il souhaite soit en activant son micro, soit via un système de chat intégré à Zoom. Il est demandé à tous les participants suivant une formation en visioconférence de disposer d'une bonne connexion internet ainsi que d'une webcam.

Inscription

- ☐ Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre d'Eurojuris en présentiel : 348 € TTC, soit 290€ H.T.
- ☐ Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre d'Eurojuris en visioconférence : 480€ TTC, soit 400€ H.T.
- ☐ Je souhaite participer au séminaire au tarif Non – Membre d'Eurojuris : 720€ TTC, soit 600 € H.T.
- ☐ Je souhaite participer au séminaire au tarif Non – Membre d'Eurojuris en visioconférence : 960€ TTC, soit 800€ H.T.
- ☐ Je ne peux pas assister au séminaire EUROJURIS mais souhaite en recevoir la documentation (textes, jurisprudences ...) au prix de 50€ HT (60€ TTC) l'unité.

Nom : Prénom :

Cabinet - Société : Profession :

N° INSEE :

Modalités et délais d'inscription / d'annulation :

Merci de renvoyer ce bulletin d'inscription par mail à formation@eurojuris.fr ou par courrier à l'adresse suivante : Eurojuris France – 82 avenue du Maine – 75014 Paris. Vous pouvez également vous inscrire directement en ligne sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.eurojuris.fr/formations.htm>.

Aucune place ne sera réservée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS France, ou à effectuer par virement.

Il est possible de s'inscrire en présentiel à une formation jusqu'à la veille de la formation, dans la limite des places disponibles. Pour un suivi en visioconférence l'inscription doit se faire au moins 10 jours avant la formation.

Seules les demandes de remboursement confirmées par écrit et reçues jusqu'à 2 jours avant le séminaire pour les membres d'Eurojuris inscrits en présentiel et 7 jours avant pour les non membres d'Eurojuris et les inscrits au suivi en visioconférence sont acceptées.